

La biodiversité : relever le défi sociétal

Déclaration du groupe des associations

La protection et la restauration de la biodiversité sont des enjeux fondamentaux pour l'humanité. Dans un contexte d'érosion dramatique de la diversité biologique, ces questions deviennent essentielles pour toutes et tous. L'ensemble de la société doit être mobilisé pour gagner, ensemble, ce défi global.

Le groupe des associations soutient les propositions contenues dans l'avis concernant la nécessaire mobilisation de l'État pour concrétiser les engagements pris par la France, notamment lors la convention sur la diversité biologique de Nagoya.

Mais les acteurs de la société civile doivent également s'impliquer dans la bataille. Pour cela, le monde associatif, fort de ses quatorze millions de bénévoles, a un rôle central à jouer. De nombreuses associations, dans toute leur diversité, sont déjà fortement investies dans la protection, la promotion et la restauration de la biodiversité. Pour reprendre quelques exemples sectoriels évoqués dans l'avis, les fédérations sportives s'impliquent depuis longtemps sur cette question en nouant des partenariats avec leurs collègues associatifs de la protection de la nature et de l'environnement. Les associations d'éducation populaire, ou encore les associations de développement rural, sont également pleinement mobilisées pour faire progresser la protection de la biodiversité, *via* notamment les réseaux d'éducation à l'environnement et au développement durable. Toutes ces actions de terrain méritent d'être soutenues. Le groupe des associations est donc attaché à ce que l'ensemble du monde associatif soit représenté dans les différentes instances de gouvernance ou de concertation liées à la mise en œuvre de la Stratégie nationale de la biodiversité, à toutes les échelles du territoire.

Nous saluons également dans cet avis la reconnaissance qui est faite de l'engagement de dizaines voire de centaines de milliers de bénévoles. Sans eux, quelle vigilance citoyenne vis-à-vis des politiques mises en place ? Qui pour lancer l'alerte en cas d'érosion de la biodiversité au plan local ?

L'engagement de ces bénévoles est à la fois le résultat de leur implication personnelle libre et volontaire au service d'intérêts collectifs et le socle indispensable à la dynamique de leurs associations.

Valorisation de l'engagement et du don de temps, complémentarité avec l'emploi, formation des bénévoles, validation des acquis de l'expérience, couverture des risques et responsabilités, accès de tous au bénévolat : voilà autant de sujets qui préoccupent les associations au quotidien.

En conséquence, à la suite de l'avis de 2005 du Conseil national de la vie associative sur la reconnaissance du bénévolat, le groupe des associations appelle à un véritable train de mesures en faveur du bénévolat et des bénévoles.

Appréciant la qualité du travail réalisé et approuvant les orientations proposées, le groupe des associations a voté l'avis.